

Publications

Le programme « Habiter Mieux » de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)

COUR DES COMPTES 04.04.2018

Ce programme, piloté par l'ANAH, a pour objectif d'aider par des subventions les ménages à revenus modestes à entreprendre des travaux dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Entre 2010 et 2017, ce programme a permis la rénovation de 243 239 logements pour un montant de 2 487 M€. Malgré le manque de stabilité de ses moyens et de sa réglementation, le programme « Habiter Mieux » affiche des résultats encourageants, quoique contrastés, et fait l'objet d'une bonne gestion et évaluation. La Cour émet sept recommandations, afin notamment d'améliorer la capacité du programme à contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux fixés dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (2018-2022).

Rapport

[Lire le document \(PDF - 3 MB\)](#)

Données

[Lire le document \(ZIP - 18 Ko\)](#)

À lire aussi

Les autres publications qui pourraient vous intéresser :



COUR DES COMPTES 15.07.2020

Les moyens de la lutte contre le terrorisme



COUR DES COMPTES 06.07.2020

Les finances publiques locales 2020 – Fascicule 1



COUR DES COMPTES 30.06.2020

La situation et les perspectives des finances publiques



Sur Twitter

Follow @Courdescomptes